



Syndicat des  
professeures  
et professeurs  
enseignants  
de l'UQAM

Le 15 février 2023

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES**

**Le mardi 7 mars 2023  
À 12 h 30 au local A-R505**

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le mardi 7 mars à 12 h 30** en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours au local **A-R505**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert. Merci de nous acheminer vos préférences (viande, poisson, végétarien, allergies s'il y a lieu, etc.)

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

**Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?** Vous comptez être à nouveau des nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1<sup>re</sup> participation à votre assemblée d'unité départementale.

**Ce sera une première pour vous?** Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1<sup>re</sup> fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence en remplissant avant le 2 mars le formulaire suivant: <https://forms.office.com/r/930SfeytBu>**

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

*Simon Leclerc*

Simon Leclerc  
Comité mobilisation-intégration, poste 2791

*.../voir au verso*

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
  - b) Dossiers en cours - Négociations
  - c) Projets d'intégration
  - d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
  - e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport<sup>a</sup>(verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (5)<sup>1</sup>
  - représentation à l'Assemblée départementale (1)<sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de premier cycle :  
Études littéraires (1)<sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de cycles supérieurs :  
Maîtrise et Doctorat en études littéraires (1)<sup>2</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL)(3)<sup>3</sup>
  - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Simon Leclerc par courriel.

---

<sup>1</sup>accorde du pointage

<sup>2</sup>accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup>est rémunérée

---

<sup>1</sup> Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.